



Quel recours pour ce que je crois de la diffamation

Par **nafti_old**, le **18/03/2008 à 20:39**

Bonjour,rrnnrnJe suis chef d'équipe dans une société, et certaine personne raconte toute sorte de bêtises sur moi-même ainsi que sur ma collègues que je passe assistante.rnPlusieurs fois les ragôts se sont arrêtés car le responsable de Plate forme m'a soutenu, et là cela recommence et je ne supporte plus.rnUne personne est venue me voir en me disant que j'étais une peste car j'aurai dit qu'elle couché avec le patron, elle m'a rajouté qu'il ne fallait pas que je m'inquiété qu'elle ne va pas me piquer ma place, que c'est moi et ma collègue qui raconte tous ces ragôts. LA PASSE ENCORE malgré l'injure mais elle a rajouté que ma collègue et moi on pouvait le garder le patron elle nous le laissé,en gros que je pouvais continuer de coucher avec lui. Je trouve cela grave, j'ai 2 enfants en bas age et un mari, jamais je n'ai tenu de tels propos;rnJe n'ai pas du tout supporter et j'ai craquer, le lendemain je ne suis pas allée au travail. Mon autre collègue est dans le même état d'esprit que moi.rnAuparavant, une personne me jalousant racontait que je couchais avec mon patron, que j'avais tricher sur mon CV pour avoir cette place mais elle a été convoqué avec mon patron et c'est arrêté. rnQuand monn patron m'a vu craquer, il m'a dit qu'il convoquerait cette personne et finalement aujourd'hui il ne veut pas la convoquer.rnQu'est ce que je peux faire, quels sont nos recours car ma collègue aussi ne veut plus laisser passer ces bêtises, ces injures gratuites.